



## Déchets ménagers, quel avenir pour le SMC en Deux-Sèvres ?

samedi 13 janvier 2018, par [lpe](#)

Samedi 13 janvier 2018 dans un village des Deux-Sèvres (Verruyes près de 1000 habitants), dont les déchets ménagers sont gérés par le [Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine](#), la photo parle d'elle-même !

Comment suivre le slogan affiché par cet établissement public de coopération intercommunale : "*avec le SMC, j'agis, je trie, je réduis*" si les collecteurs prévus à cet effet ne sont pas en bon état, vidés régulièrement et leurs abords nettoyés ! Vraisemblablement, ceux-ci n'ont pas vu d'agents du SMC depuis 2018 au moins ! (le SMC emploie 83 personnes au total).

Les incivilités des habitants sont bien souvent soulignées et pas seulement sur ce site mais chacun sait que plus un lieu est entretenu et propre, plus il le reste.

Au-delà de cette constatation, qui semble récurrente pour les sites gérés par cet EPCI, une note positive : les comportements évoluent, même s'il reste encore beaucoup à faire. Les emballages collectés dans des collecteurs individuels ont progressé sur le territoire géré par le SMC passant de 72 tonnes par mois en 2015 à 138 tonnes en 2017. Dans le même temps, les ordures ménagères résiduelles ont baissé de 19,2% entre 2015 et 2016 atteignant un ratio de 176 kgs par habitant et par an.

49 communes réparties sur 3 communautés de communes ont confié leurs déchets ménagers à cet EPCI, ce qui représentait au 1er janvier 2017 une population de 48 281 habitants.

Se pose désormais la question du tri de ces emballages. Devenu obsolète, le centre de tri de Sainte Eanne va fermer en mars prochain. Aucune solution n'a été programmée pour remplacer le tri manuel jusqu'ici employé. Les emballages seront donc expédiés vers un autre centre de tri, certainement en camions, ce qui est loin d'être une solution satisfaisante.

Quel avenir alors pour cet EPCI qui semble ne plus investir contrairement au SMITED, autre syndicat mixte du département qui a misé très tôt sur l'innovation avec une usine de tri mécano biologique qui vient de fêter ses 10 ans et un projet phare dans le domaine de l'énergie ?

Cette question de la gestion, de l'optimisation des déchets ménagers est cruciale. Nous y reviendrons notamment dans le dossier de notre magazine à paraître en juin qui sera consacré aux collectivités locales. En Charente-Maritime, c'est le feuillet de l'incinérateur d'Echillais qui crée la polémique. 90 millions d'euros d'investissement pour un équipement dont le début d'activité est remis en cause entre décisions de justice et arrêtés préfectoraux... A suivre.

Cécilia Rochefort